



## Fiche de réservation - Chats (1/2)

### Personne qui effectue la réservation :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

CP / Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

ID.

**Obligatoire, personne à prévenir en cas d'urgence :** Personne différente de ceux prenant part au déplacement, à contacter si et seulement si les propriétaires ne sont pas joignables rapidement

Nom et tél : .....

### Si différent de la personne qui effectue la réservation :

Nom et prénom du propriétaire (tel qu'indiqué sur la fiche I-Cad) : .....

Autre personne habilitée à récupérer l'animal - Nom et tél : .....

A  
N  
I  
M  
A  
U  
X

	1 <sup>er</sup> chat	2 <sup>nd</sup> chat	3 <sup>ème</sup> chat
Nom			
Date de naissance	..... / ..... / .....	..... / ..... / .....	..... / ..... / .....
	<b>Les chats de moins de 9 mois et de plus de 14 ans ne sont pas acceptés à la pension</b>		
Sexe	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle
Stérilisé :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

S  
E  
J  
O  
U  
R

### Type d'hébergement demandé (Cocher la bonne case) :

- Box individuel
- Box famille : 2 ou 3 chats vivant ensemble (ou se connaissant très bien)
- Cabane individuelle : possible de juin à septembre uniquement
- Cabane famille : 2 chats de la même famille

### Date et créneaux horaires souhaités

	Jour d'arrivée	Jour de départ
Dates	..... / ..... / 2024	..... / ..... / 2024
Horaires	<input type="checkbox"/> <u>Matin</u> (entre 11h30 et 13h) <input type="checkbox"/> <u>Soir</u> (entre 17h et 18h)	<input type="checkbox"/> <u>Matin</u> (entre 11h30 et 13h) <input type="checkbox"/> <u>Soir</u> (entre 17h et 18h)

Nous sommes **fermés à la clientèle les mercredis ainsi que les dimanches** et ouverts les autres jours aux horaires mentionnés ci-dessus.

Vous devez impérativement vous présenter au max 15 min avant l'heure de fermeture si vous souhaitez venir récupérer votre animal à la chatterie avec nous. Dans le cas contraire, votre animal vous sera ramené à l'accueil dans sa caisse de transport.

**Par contre, aucun accueil de client ne sera accepté en dehors de ces horaires, quel qu'en soit le motif (Cf. CGV)**

## Fiche de réservation - Chats (2/2)

**A remplir obligatoirement, même si déjà évoqués à l'oral ou lors de précédents séjours. S'il n'y a rien de particulier à signaler, merci de bien vouloir écrire « néant ». Attention, déclaration qui engage votre responsabilité**

S  
A  
N  
T  
E

**Problème(s) de santé à signaler** (allergies, maladie, prise de médicaments, antécédents à connaître par la pension, vieillesse importante, etc.) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Mon chat est positif FIV** :  Oui     Non

C  
O  
M  
P  
O  
R  
T  
E  
M  
E  
N  
T

**Problèmes ou caractéristiques de comportement** qui nécessitent une attention particulière et/ ou pourraient avoir des incidences sa santé, sa propre sécurité ou celle des autres (animaux et humains), sur les locaux, sur le matériel mis à sa disposition ou sur le bon déroulement du séjour :

**ATTENTION, nous n'acceptons pas les animaux agressifs avec l'homme**

.....  
.....  
.....  
.....

▪ **Pour les nouveaux pensionnaires** - Comportement de l'animal avec le vétérinaire :

.....  
.....  
.....

▪ **Si la réservation concerne une cabane extérieure** - Comportement de l'animal avec les orages :

.....  
.....  
.....

▪ **Si la réservation concerne un hébergement famille** - Comportement et entente des chats entre eux :

.....  
.....  
.....

**Nouveaux pensionnaires : Pour que cette fiche de réservation soit complète, merci de bien vouloir l'envoyer par mail avec la photocopie de la fiche I-Cad de votre / vos compagnon(s)**

## Rappels importants

<p><b>CGV</b></p>	<p><b>Vous devez impérativement prendre connaissance des CGV de la pension</b> avant d'effectuer votre réservation. Celles-ci expliquent clairement le fonctionnement de la pension et détaillent les différents tarifs additionnels auxquels vous pourriez être confrontés. Pour rappel selon la loi, <u>le paiement des arrhes vaut acceptation des CGV</u>. Vous pouvez les télécharger sur notre site internet <a href="http://www.lebousut.com">www.lebousut.com</a>, onglet accueil, ou nous les demander par mail.</p>
<p><b>Vaccins obligatoires et protocole vaccinal</b></p>	<p><b><u>2 vaccins obligatoires</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rcp</b> : Rhinotrachéite virale + Calicivirus félin + Panleucopénie féline (Thyphus)</li> <li>- <b>FeLV</b> : Leucose féline</li> </ul> <p><b><u>Protocole vaccinal</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>1ères vaccinations</u></b> : 2 injections faites à 1 mois d'intervalle. Au début du séjour, la 2<sup>ème</sup> injection doit avoir eu lieu plus de 3 semaines avant.</li> <li>▪ <b><u>Vaccinations suivantes</u></b> : Elles doivent être effectuées tous les ans ou tous les 3 ans selon le vaccin et selon le laboratoire.</li> </ul> <p><i>Il en va de votre responsabilité de vous assurer de la bonne vaccination de votre chat. En cas de doute, rapprochez-vous de votre vétérinaire pour vous en assurer.</i></p>
<p><b>Problèmes de santé ou de comportement</b></p>	<p>Comme stipulé sur les CGV, les animaux accueillis doivent impérativement être en bonne santé physique ou stabilisés par un traitement et/ou un suivi régulier vétérinaire en cas de pathologie.</p> <p>Tous les problèmes de santé ou caractéristiques de comportement qui nécessiteraient des soins ou une attention particulière, doivent faire l'objet d'une déclaration à la pension <b><u>AVANT</u></b> l'arrivée de l'animal.</p> <p>Si la pension accepte d'effectuer le suivi des soins, l'ordonnance vétérinaire et la totalité du matériel nécessaire (produits, fromage ou autre pour faire avaler un traitement, etc.) devront être fournis.</p>
<p><b>Parasites</b></p>	<p>Les chats doivent obligatoirement être traités tous les 3 mois contre les parasites internes et externes. A défaut, un traitement 2 à 3 semaines avant l'arrivée en pension sera nécessaire.</p> <p><b><u>Attention</u></b> : si la pension se voit contrainte de traiter l'animal, des frais additionnels vous seront facturés.</p>
<p><b>Nouvelles</b></p>	<p>Les photos de votre compagnon vous seront envoyées sur un groupe commun Whatsapp, <b><u>tous les mardis et les vendredis</u></b>. Si vous n'avez pas cette application (gratuite), pensez à la télécharger (nous ne faisons pas d'envoi de photos individuel). Pour des questions d'organisation, nous ne pouvons répondre aux demandes de nouvelles <b><u>qu'1 ou 2 fois maximum</u></b> par séjour. Pour éviter les surtaxes, nous ne répondons que sur WhatsApp ou mail, mais en aucun cas par SMS.</p>
<p><b>Rappel sur les dimensions des hébergements</b></p>	<p>Le fait que les chats aient accès à plusieurs espaces extérieurs (box + cabane ou plusieurs cabanes ou grand parc) est une <b><u>exception</u></b> sur certaines périodes de l'année. Les hébergements garantis sont soit les box, soit les cabanes. Les dimensions des espaces extérieurs sont au minimum de 13 m<sup>2</sup> pour 1 chat, 20 m<sup>2</sup> pour 2 chats et 30 m<sup>2</sup> pour 3 chats.</p> <p>Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de louer 2 hébergements consécutifs pour agrandir l'espace disponible de votre animal.</p>